



ÉCOLE SANTÉ-SOCIAL PIERRE-COULLERY

FILIÈRE

AIDE EN SOINS ET
ACCOMPAGNEMENT

AFP

● AIDE EN SOINS ET ACCOMPAGNEMENT, EN QUOI ÇA CONSISTE ?

L'aide en soins et accompagnement (ASA) travaille auprès de personnes de tous âges souffrant de difficultés physiques, psychiques ou sociales, ceci en milieu ambulatoire ou dans les institutions des domaines de la santé et du social, ainsi que dans les services d'aide et de soins à domicile et établissements pour personnes en situation de handicap.

Il-elle assume dans le quotidien des tâches des domaines du soin et de l'intendance, des travaux administratifs et logistiques, en respectant le mandat confié.

Il-elle respecte la personnalité des clients et les associe à ses activités en s'appuyant sur leurs ressources et les valeurs institutionnelles.

● CE MÉTIER ME CORRESPOND-IL ?

- Vous êtes patient-e et empathique ?
- Vous êtes résistant-e physiquement et psychiquement ?
- Vous êtes flexible concernant la charge horaire ?
- Vous appréciez le travail en équipe ?

Alors vous êtes peut-être destiné-e à devenir aide en soins et accompagnement !

● QUELLES SONT MES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES ?

À la fin de votre formation, vous obtiendrez une **Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'aide en soins et accompagnement**. Ce titre est reconnu sur tout le territoire suisse et peut faciliter l'accès à d'autres formations des domaines de la santé et du social de niveau CFC.

● LA FORMATION

La formation ASA allie pratique et théorie.

Elle couvre des activités dans six domaines :

Domaine 1

Collaborer et apporter son soutien dans le cadre des soins de santé et des soins corporels.

Domaine 2

Encadrer et accompagner les clients dans la vie quotidienne.

Domaine 3

Apporter son assistance dans les activités d'entretien.

Domaine 4

Respecter et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.

Domaine 5

Participer aux tâches d'administration, de logique et d'organisation du travail.

Domaine 6

Développer et respecter son rôle professionnel et collaborer avec l'équipe.

Durée de la formation La formation ASA consiste en un apprentissage de deux ans dans une institution du domaine de la santé ou du social.

La formation en école se déroule à raison d'**un jour de cours professionnels par semaine** durant 2 ans. Les cours interentreprises sont organisés par l'OrTra Neuchâtel santé-social.

La rentrée scolaire est fixée en **août**, d'après le calendrier officiel neuchâtelois.

Conditions d'admission Pour intégrer la filière ASA, vous devez être en possession d'un **contrat d'apprentissage**, dûment signé avec une **institution du domaine de la santé ou du social**.

Contenu Les heures de formation sont réparties à parts égales entre :

Branches enseignées	Nombre de périodes
Enseignement professionnel	400
Culture générale	200
Education physique et sportive	80
Total	720

S'y ajoutent 22 jours de cours interentreprises.

Coûts de la formation

- Frais divers par année de formation : CHF 60.- forfaitaires.
- Achat obligatoire d'un ouvrage (pour les deux ans) : CHF 220.- environ.

Rémunération Les recommandations de rémunération, selon l'OrTra Neuchâtel santé-social, s'élèvent à :

- 1^{ère} année : CHF 750.-.
- 2^{ème} année : CHF 950.-.





epc

cifom

CONTACTS

École Santé-social Pierre-Coullery
Prévoyance 82
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. : 032 886 33 00
cifom-epc@rpn.ch